

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 23 novembre 2023
N° de dossier : 115858.00011/22968

Marie-Pierre Boudreau
Direct +1 514 397 5120
mboudreau@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Dossier : R-4008-2017
Demande de remboursement de frais - Étape E

Chère Consœur,

Vous trouverez ci-joint la demande de remboursement de frais que soumet l'AQPER dans le dossier en rubrique relativement à l'étape E du dossier R-4008-2017.

Nous joignons à notre demande de remboursement les reçus d'hôtel et de train de l'analyste Pierre Roy.

L'AQPER soumet respectueusement que les frais réclamés sont raisonnables et justifiés dans les circonstances. En effet, l'AQPER a participé activement au dossier, en présentant une preuve et une preuve d'expertise et en déposant des réponses détaillées aux des demandes de renseignement de la Régie et du demandeur.

L'AQPER demande donc à la Régie de lui accorder ses frais tels que réclamés.

Notre demande de remboursement pour l'étape E est transmise sous réserve de toute autre ordonnance à être rendue par la Régie concernant les demandes de remboursement de frais pour l'Étape E.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère Consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Marie-Pierre Boudreau
MBP/dd

